Europe: Lancement du projet INCLUDE

Hermano Sanches Ruivo, Conseiller Délégué à l'Europe, a lancé aujourd'hui le projet INCLUDE (Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine des Européens), qui a remporté l'appel à projet de la Commission Européenne afin de promouvoir la citoyenneté européenne.

Le projet INCLUDE (« Initiatives Nouvelles pour la Citoyenneté Locale et Urbaine des Européens») a été lancé aujourd'hui pour deux ans par la Ville de Paris.

Le Traité de Maastricht de 1992 prévoyait déjà une « citoyenneté de l'Union européenne ». Elle s'ajoute à la citoyenneté nationale et procure un certain nombre de droits à tous les citoyens de l'Union européenne. Parmi ceux-ci, le droit de pétition au Parlement européen (initiative citoyenne), ou encore le droit à une aide consulaire d'un autre État-membre que le sien à l'étranger. Le traité étend également le droit de vote aux élections européennes et municipales à tous les citoyens des pays membres de l'Union, quel que soit leur pays de résidence.

L'implication civique et politique des ressortissants européens dans leurs pays d'accueil reste cependant un défi à l'échelle européenne. C'est pourquoi dans le cadre du programme européen « Droit, Égalité, Citoyenneté », la Commission Européenne a lancé, début 2017, un appel à projets afin d'encourager l'inclusion et la participation des citoyens européens dans la vie politique et civique de leur pays de résidence. En partenariat avec le Forum Civique Européen et les Jeunes Européens France, Hermano Sanches Ruivo, Conseiller délégué à l'Europe, a souhaité que la Ville de Paris y candidate. Ce projet a été sélectionné parmi 25 projets déposés.

Objectifs du projet : promouvoir la citoyenneté européenne et les droits liés à celle-ci auprès de tous les citoyens parisiens ; inclure davantage les ressortissants de pays membres de l'Union européenne dans la vie parisienne ; identifier les meilleures pratiques et diffuser une étude globale du programme aux autres collectivités territoriales de l'Union européenne.

Contact presse: Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61